

Article 31 du Règlement

Les céréaliculteurs des Prairies doivent obtenir deux sortes d'aide. Ils ont besoin d'argent maintenant pour pouvoir planter leurs semences le printemps prochain. Pour l'avenir, ils ont également besoin d'un régime d'assurance-revenu cotisable à long terme.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

L'hon. Bob Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Monsieur le Président, samedi dernier, à l'université McGill, à Montréal, plus de 150 personnalités du monde des affaires, du milieu universitaire et de la scène politique ont participé à un colloque pour exprimer leur appui à l'Accord du lac Meech.

Dès l'allocution préliminaire de Bob Rae jusqu'au discours de clôture de Bob Stanfield, les invités ont entendu des arguments solides en faveur de l'entente constitutionnelle. Roy McMurtry a parlé de la compréhension et de la collaboration qui sont essentielles. Ed Broadbent a rappelé le débat constitutionnel tenu de 1980 à 1982 et toutes les concessions qui ont été faites, sauf au Québec.

Gil Rémillard, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, a mentionné qu'il fallait un gouvernement fédéral fort. Mon collègue, le député de Shefford, a défendu avec ardeur l'importance que revêt cet accord pour le Québec et le Canada.

L'engagement et l'attitude constructive de tous les participants m'ont grandement encouragé et impressionné.

À la fin de cette réunion d'un jour, les participants ont adopté à l'unanimité une résolution exhortant les premiers ministres et tous les gouvernements au Canada à prendre les mesures nécessaires pour garantir l'adoption de l'accord et à s'engager formellement à participer à une démarche en vue d'un renouveau constitutionnel.

* * *

• (1410)

VIA RAIL

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, il y a 20 ans lorsque je faisais mes études de droit, j'ai eu le privilège de prendre le train, le Canadien de VIA Rail, pour aller dans l'Ouest, à Vancouver, commencer une nouvelle vie. La semaine dernière, j'ai eu aussi le privilège comme député de prendre le dernier Canadien pour aller dans l'Est.

Le Canadien est en service depuis 1955. Il est le successeur direct du premier train transcontinental qui

est arrivé à Port Moody en juillet 1886. Il emprunte l'itinéraire sud par Banff, Calgary et Regina pour aller dans l'Est. Il a maintenant disparu. J'ai 40 000 pétitions signées par des voyageurs et des travailleurs de VIA Rail. J'ai l'intention de les remettre au ministre des Transports dans le courant de la semaine.

Je veux remercier Gerry Doyle et Ed Tchorzewski, députés provinciaux, Gary Doer, notre chef au Manitoba et mon collègue, le député de Winnipeg Transcona pour avoir fait circuler ces pétitions dans tout le pays.

Cela a été un voyage magnifique que de se réveiller dans les Rocheuses, de voir le Canada calme et tranquille. Nos jeunes n'en profiteront pas. Le gouvernement qui avait enfoncé le dernier tire-fond vient maintenant de dépasser les bornes. Il faut faire rétablir cette ligne pour les jeunes Canadiens, pas seulement pour les riches touristes.

* * *

[Français]

LA COMPAGNIE AÉRIENNE ALITALIA

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui en cette Chambre pour dénoncer la compagnie aérienne Alitalia qui, suite à sa réorganisation administrative et à ses difficultés financières, pourrait fermer boutique à Montréal en faveur de Toronto.

Trente-deux ans après son implantation à Montréal, Alitalia pourrait abandonner son seul vol hebdomadaire à Mirabel et servir sa clientèle de Toronto exclusivement, menaçant du même coup de fermer son siège social de la rue Peel à Montréal où travaillent une centaine de personnes.

Alitalia, par ce geste, abandonnera le Québec, Mirabel, l'Est du Canada, les gens d'affaires du Québec, la communauté italienne au nombre de 325 000 personnes, une communauté très active et loyale depuis le début, où il y avait jusqu'à sept vols par semaine.

Suite à la rencontre que j'ai personnellement eue avec les dirigeants d'Alitalia à Rome, en compagnie du Comité de survie, je me suis rendu compte qu'Alitalia voit un Canada à la Jean Chrétien, un Canada sans le Québec! Et ça, c'est inacceptable!

Je demande donc à mes deux collègues, les ministres responsables des Affaires extérieures et des Transports, de réviser immédiatement les ententes bilatérales qui datent de 1972 et voir si Alitalia a toujours respecté ces ententes dans le passé au Canada et, de plus, s'assurer qu'elle s'engage à le faire à l'avenir.